COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Compte rendu de la réunion de la commission du 27 janvier 2024

Présents : BACONNET Jean Paul - BOURDON Bernard – JANNET Jean François – JANTET Bernard – MAGDELAINE Guy – PELISSON Bernard – PELLET François

Excusés : BAILLET Georges – MEO Marc – MONTBARBON Gérard- SERMET Dominique

Invité excusé : MALIN Joël

- **Objet de la réunion :**
  - Bilan des vérifications durant la période du 01 septembre 2023 au 27 janvier 2024.
  - Vérifications à prévoir durant la période du 27 janvier au 30 avril 2024.
  - Suivi des non conformités.
  - Point sur la règlementation.

- **Rappel de l'organisation interne de la commission**
  - Constitution de groupes par secteurs géographiques sachant que ceux-ci ne sont pas figés en raison des disponibilités des uns et des autres.
    - BACONNET JP et PELLET F pour les secteurs Val de Saône Sud, Dombes et Côtière.
    - BOURDON B et MONTBARBON G pour les secteurs Val de Saône Nord et Bresse.
    - MEO M et SERMET D pour le secteur du Bugey.
    - JANTET Bernard, MAGDELAINE G et PELLISSON B pour le secteur du Haut Bugey.
    - BAILLET G et JANNET JF pou les secteurs Burgien, Ambarrois et Lagnolan.
  - Gestion administrative :
    - Demandes de classement auprès des municipalités : BAILLET G
    - Comptes rendus de visite et suivi des validations auprès de la CRTIS : JANNET JF
    - Demande d'avis préalable pour le FAFA : JANNET JF

- **Infrastructures recensées au niveau du district au 27 janvier 2024**

  234 installations dont 169 dotées d'un éclairage.

  Sur les 234 installations, 189 sont en pelouse naturelle, 33 en pelouse synthétique et 12 en stabilisé.

  Les installations (terrain/vestiaires/annexe) sont vérifiées par décennale hormis s'il y a un changement notoire qui intervient durant cette période.

  Les éclairages sont vérifiés toutes les deux saisons pour les projecteurs de type IM (Iodures Métalliques) et toutes les quatre saisons pour les projecteurs de type LED.

- **Bilan des vérifications durant la période du 01 septembre 2023 au 27 janvier 2024.**
  - 22 installations vérifiées sur 60 programmées pour cette saison.
  - 15 éclairages vérifiés sur 42 programmés pour cette saison.

- **Vérifications à prévoir durant la période du 27 janvier au 30 avril 2024.**
  - 9 installations dans le cadre des vérifications décennales et 3 installations dans le cadre du FAFA.

- 14 éclairages dans le cadre des visites bisannuelles et 5 dans le cadre du FAFA avec un passage de l'éclairage IM en LED.

  A noter que pour les vérifications FAFA, la commission ne peut intervenir qu'après la fin des travaux. Certains propriétaires d'installation ont engagé des démarches mais avec un planning aléatoire.

- **Installations ayant des non-conformités majeures à lever.**
  - Aucune installation n'est concernée : le terrain en Verbaou de Culoz a été retiré du classement par la commission régionale.

- **Installations ayant des non-conformités mineures à lever.**
  - 13 propriétaires des installations ont été informés par la CRTIS pour lever des non-conformités qui concernent toutes la hauteur des buts.
  - 2 propriétaires des installations ont été avisés pour retracer leurs terrains de foot réduit.

  Afin de réduire au maximum les non-conformités mineures avant le 01 septembre 2024, la CDTIS relancera tous les propriétaires des installations avec copie aux clubs.

- **Point sur la règlementation (information de la commission régionale -CRTIS)**
  - Les éclairages classés E Entrainement lors d'une vérification initiale n'ont pas besoin de confirmation.
  - Nécessité de mesurer lors des vérifications, la distance entre les mats des projecteurs et la ligne de touche, notifier le nombre de mats ainsi que le nombre de projecteurs par mat.
  - Obtenir si nécessaire la hauteur des projecteurs par le propriétaire de l'installation.

- **Informations**
  - F PELLET et JF JANNET se sont rendus à Massieux sur demande de la municipalité pour fournir des renseignements sur l'installation sportive qui va être rénovée.
  - Suivi des Autorisations d'Ouverture au Public. A ce jour, la CDTIS a référencé 170 AOP sur 217. La commission continue l'actualisation des dossiers administratifs.

- **Date prévisionnelle de la prochaine réunion**
  Samedi 04 mai 2024 à 10h30

Pour la CDTIS : JF JANNET